

S'engager dans le label bas carbone dans l'enseignement agricole

Interventions Marion Leguiel & Amélie Pelloux-Gervais, DGPE Eric DEBOEUF, EPLEFPA de Saint-Gaudens

Les webinaires

DEA DAT de l'EA









10 juin 2022 à 11h30





Liberté Égalité Fraternité

S'ENGAGER DANS LE LABEL BAS CARBONE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Marion Leguiel & Amélie Pelloux-Gervais, DGPE Eric DEBOEUF, EPLEFPA de Saint-Gaudens



PROGRAMME

11h30 - 12h10

Fonctionnement du LBC et état des lieux du déploiement actuel

La vie d'un projet LBC : les grandes étapes

Financement des projets LBC

Questions/réponses

12h10-12h30

Témoignage : réalisation d'un diagnostic CAP2ER sur l'exploitation de Borde Basse (31 360)

Questions/réponses







Les marchés du carbone, c'est quoi?

Conformité =
Obligatoire

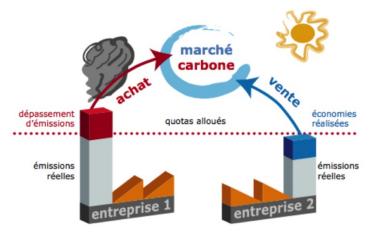


Etats



Aviation internationale

Entreprises





Volontaire = Non obligatoire

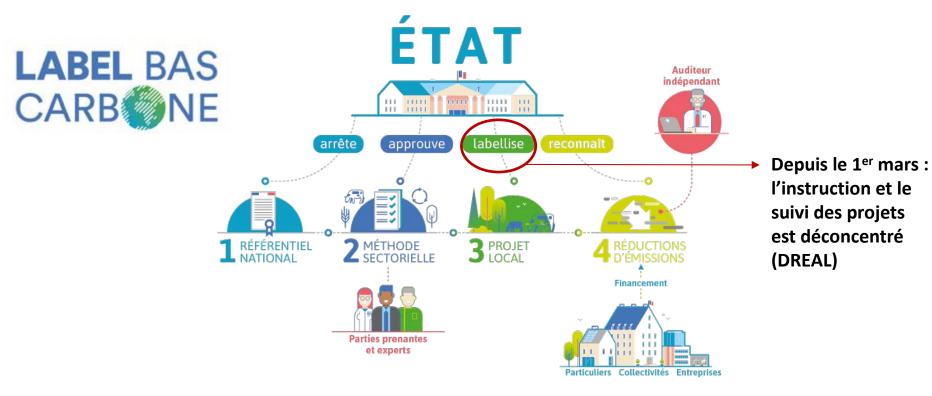


Acteurs privés et publics Pour aller au-delà des obligations réglementaires (RSE et communication)



Mise en œuvre du label bas carbone : un label d'Etat

2019 création mickaelmerley.com



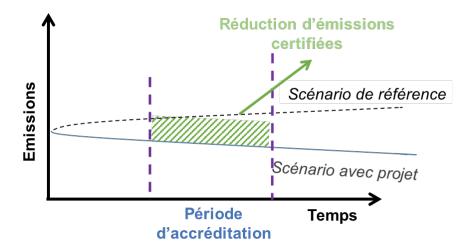
SG/DICOM/DGEC/19189 - Décembre 2019



Mise en œuvre du label bas carbone : grands principes



1. L'impact carbone d'un projet/d'une action



- Scénario de référence = sans nouvelles pratiques; respecte a minima la réglementation.
- Scénario de projet : avec nouvelles pratiques (boisement, optimisation de la fertilisation azotée, plantation de haies, etc.)

2. Le respect de différents critères de qualité

- l'additionnalité : démontrer que le projet n'aurait pas pu se faire sans l'incitation carbone
- le suivi des émissions et de la séquestration
- la vérification par un tiers pour pouvoir prétendre à des crédits carbone
- la traçabilité des réductions d'émission avec mise en place d'un registre permettant d'éviter le risque de double compte
- la permanence des réductions d'émissions ou la gestion du risque de non permanence
- La présence de co-bénéfices sociaux et environnementaux (biodiversité, eau, emploi...)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Libret Resilie

Les méthodes du label bas carbone



Les méthodes agricoles et forestières approuvées :

- Forêt rédigée par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
 - Boisement
 - Reconstitution de boisements forestiers dégradés
 - Balivage Conversion de taillis en futaie

Agriculture

- Carbon Agri (pour les exploitations ayant un atelier bovin et/ou grandes cultures) rédigée par l'IDELE
- Plantation de vergers, développée par la Compagnie des Amandes, vise la plantation d'une culture fruitière pérenne (verger) sur une terre non cultivée actuellement pour cet usage ;
- Haies, développée par la Chambre régionale d'agriculture de Pays de la Loire, vise toutes les exploitations agricoles.
- Grandes cultures, développée par Arvalis, vise les exploitations ayant un atelier grandes cultures;
- Gestion des intrants, développée par SOBAC, vise potentiellement toutes les exploitations ;
- Fermentation entérique des bovins lait, développée par Bleu-Blanc-Cœur, valorise les réductions d'émissions permises par l'ajout d'oméga 3 dans la ration, en grande partie par le pâturage.

D'autres méthodes **en cours** d'élaboration : **agriculture** (agroforesterie, porc, viticulture etc.), **forêt** (forêt méditerranéenne, etc.), **zones humides** (protection des mangroves), ...



Les projets du label bas carbone



- 193 projets sont aujourd'hui labellisés :
 - 188 projets forestiers;
 - 5 projets agricole
 - → Soit **460 000 tCO2** potentielles (agri + forêt)

Principaux leviers



Paysage et surfaces

Implantation de haies agroforesterie - implantation de prairies et légumineuses semis direct - Interculture – mode épandage -réduire la fertilisation



Conduite du troupeau

Santé des animaux, logement et élevage des génisses



Alimentation

Améliorer la qualité des fourrages, plus de pâturage et moins de concentrés. Autonomie protéique. ZOOM sur le 1er projet France Carbon Agri Association



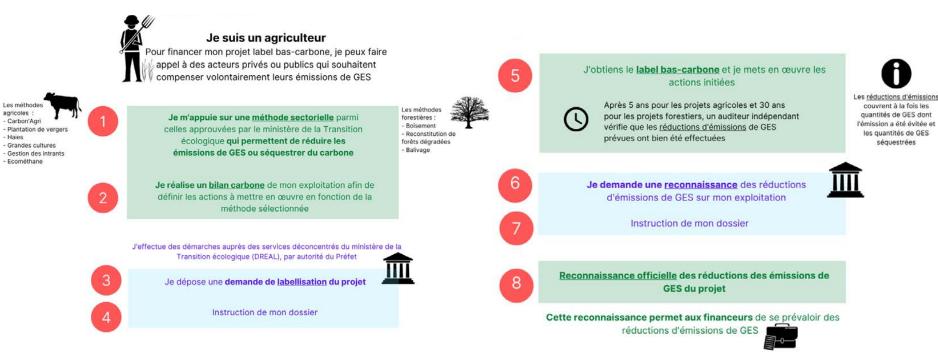




DGPE/SCPE/SDPE/BCCB



Les étapes d'un projet Label bas-carbone (1)



DGPE/SCPE/SDPE/BCCB 12 10/06/2022



Les étapes d'un projet Label bas-carbone (2)

Un diagnostic est préalable à tout projet LBC; il permet de définir un scénario de référence sur la base duquel est calculée la trajectoire de réduction.

Le **document descriptif de projet** est un document spécifique à la méthode choisie, qui doit être rempli par le porteur de projet et transmis à l'autorité pour instruction du dossier. Il définit notamment les **leviers** qui seront mis en place.

Un rapport de suivi doit être tenu à jour pendant les 5 années du projet agricole. Il contient les **indicateurs pertinents** pour la méthode utilisée, et indique les éventuelles modifications de trajectoire carbone en cours de projet.

Un rapport de vérification est édité par un auditeur indépendant à l'issue des 5 ans. L'auditeur vérifie grâce au rapport de suivi et à des documents divers (factures, déclarations PAC...) que la trajectoire a bien été respectée et que les réductions d'émissions ont bien eu lieu.

Le porteur de projet doit ensuite faire reconnaître ces réductions d'émissions auprès de l'autorité, qui valide les crédits carbone générés.

Des outils dédiés par méthode permettent de réaliser le bilan initial et le suivi des émissions.

DGPE/SCPE/SDPE/BCCB 13 10/06/2022







Qui finance les projets et pourquoi ?



Qui achète des crédits ?

91 % 🚻

Entreprises

37 % des clients totaux

Collectivités

2 % des clients totaux

Associations & fondations

2 % des clients totaux

Particuliers

59 % des clients totaux

Intermédiaires

0 % des clients totaux

Quels critères pour choisir les crédits?





Nature du projet





Co-bénéfices

- Le label bas carbone privilégie la **compensation locale** (alors que les autres standards ciblent presque exclusivement les projets dans les pays en développement)
 - ⇒ Un consentement à payer plus important pour les acheteurs, des perspectives de communication intéressantes pour les entreprises



Des évolutions en cours pour augmenter la demande



Niveau national : mise en œuvre de la loi climat et résilience

Article 147 : instaure une obligation pour les compagnies aériennes de **compenser les vols intérieurs français** → compensation privilégiée en France ou en Europe



⇒ Potentiel de **1 à 2 Mt par an** de crédits carbone.

Niveau national : publication de marchés de compensation par des acteurs publics









Niveau européen : cadre de certification des absorptions du carbone (fin 2022)





Liberté Égalité Fraternité

Avez-vous des questions?

Réalisation du diagnostic Cap2Er sur la Ferme de Borde Basse — Saint-Médard 31360

Présentation de la Ferme

- 4,25 ETP pour 5 salariés + DEA
- 150 ha de SAU en AB dont 110 ha en herbe et 40 ha de cultures (méteil, orge, tournesol) pour 140 UGB
- 3 ateliers:
- Pôle bovin laitier avec 80 vaches laitières en AB suitées soit 130 bovins Croisement Procross 4 voies. 5500L/VL.
- 400000L livrés à SODIAAL, 25000L pour les veaux. 1 Unité de séchage en grange solaire
- 2. Atelier de transformation de produits laitiers en AB (lait, yaourts, crèmes desserts, fromage blanc, faiselle) 15 000L transformés 2021
- 3. Pôle ovin viande avec 210 brebis tarasconnaises et 40 agnelles pour la production d'agneaux sous Label Rouge 230 agneaux vendus par an
- Partenariat de projets avec conduite d'essais : Chambre Agriculture 31, Plateforme Agroécologie Toulouse-Auzeville
- Acteurs dans 2 GIEE : Agrivalor, Lait d'herbe des Pyrénées
- Membres Ecophyto Ter / Projet Régional Taarget.
- Adhésion à 2 CUMA
- Labélisation de la ferme HVE 3 Juin 2021



Réalisation du diagnostic Cap2Er sur la Ferme de Borde Basse — Saint-Médard 31360

Mise en place du diagnostic

- Diagnostic contractualisé et réalisé avec la Chambre d'agriculture 31 (Février 2021)
- Objectif de départ d'un partenariat gagnant-gagnant si revente de T eq Carbone
- Saisie des informations : minimum 4 H avec la conseillère + bonne préparation en amont pour les données : état stocks, résultats techniques, récoltes, rations, etc.
- Premiers diagnostics réalisés par la CA 31
- Contractualisation financé par la coopérative SODIAAL (Décembre 2021)
- Pas de volet sol réalisé
- Réalisé : diagnostic, plan d'actions, bilan retour



MON EXPLOITATION

Résultats

Mes ateliers animaux



112,2 UGB



Croisé - 39

Oui

Non

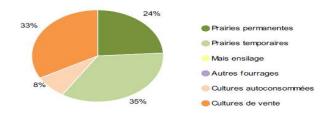
Exploitation en

Polyculture-Elevage Zone sans contrainte Agriculture biologique



Mes surfaces

131,5 ha de SAU* dont 78.0 ha de SFP**



* SAU = Surface Agricole Utile - ** SFP = Surface Fourragère Principale

MON ATELIER BOVIN LAIT

Système de référence : Montagne Herbager



MON TROUPEAU

Lait vendu
corrigé*
376 785

Vaches laitières 79

Production par vache 5 486

L bruts/VL

Production par ha 5 585

L bruts/ha SFP lait

Age au 1er vêlage 29,0

mois

Chargement apparent

UGB/ha SFP lait

1,4

litres

MES SURFACES



SAU Lait**	SFP	Prairies
	lait	permanentes
88	78	32
ha	ha	ha

Prairies			
temporaires			
46			
ha			

Linéaires de haies

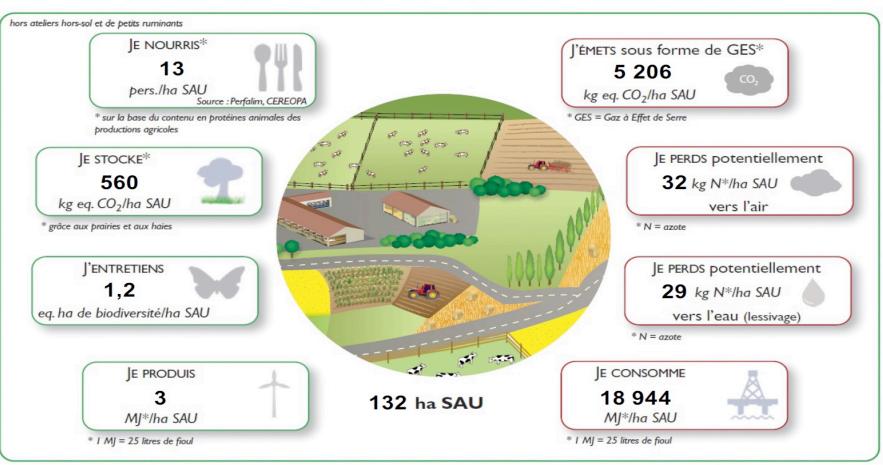
mètres

11 074

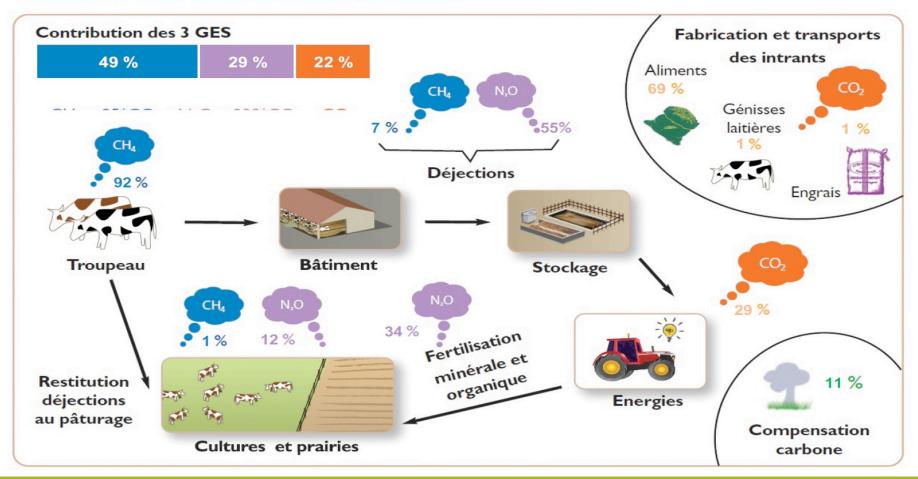
Azote organique 83

kg N/ha SAU lait**

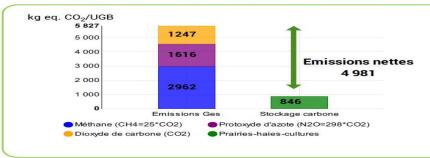
LE BILAN ENVIRONNEMENTAL POTENTIEL DE MON EXPLOITATION



LES SOURCES DE GES À L'ÉCHELLE DE MON EXPLOITATION



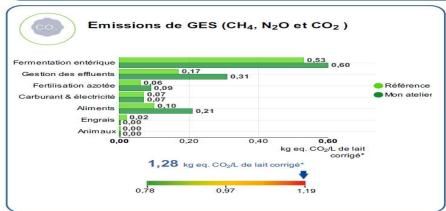
LES GAZ A EFFET DE SERRE ET LE STOCKAGE DE CARBONE DE MON ATELIER

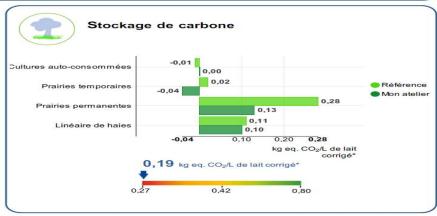




LES RÉSULTATS DU PRODUIT LAIT







LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE DE MON ATELIER

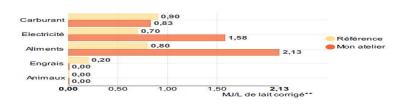
A

Les consommations d'énergie de mon atelier

n atelier

Les consommations d'énergie du produit lait







Comparaison à un système fourrager équivalent

** L de lait vendu corrigé 40-33 g/kg

LES CONTRIBUTIONS POSITIVES DE MON ATELIER



Mon atelier stocke

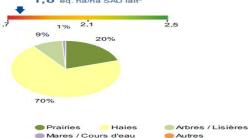
95 T eq.CO₂ 1 079 kg eq. CO₂/ha SAU lait* 1 679 2 381 3 016



(36)

Mon atelier entretient

158 eq. ha de biodiversité 1,8 eq. ha/ha SAU lait*



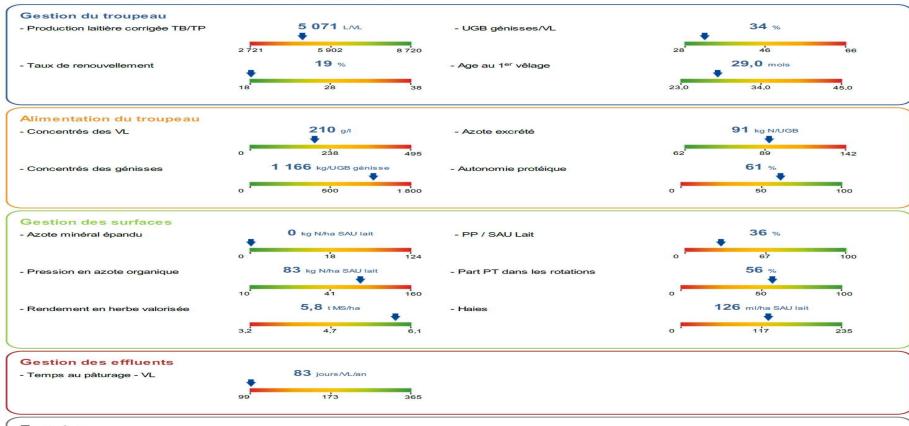
Mon atelier nourrit





Sur la base du contenu en protéines animales des productions agricoles

LES PERFORMANCES DE MON ATELIER BOVIN LAIT





Réalisation du diagnostic Cap2Er sur la Ferme de Borde Basse — Saint-Médard 31360

Les leviers d'action choisis = Bilan de 1,10 kg eq CO2/L lait à 1,04 kg eq CO2/L

CULTURES:

- ✓ Allonger la durée des prairies temporaires
- ✓ Implanter des haies
- ✓ Implanter une culture dérobée pour produire du fourrage (méteil)

RATION:

- Remplacer le tourteau de soja par du tourteau de colza
- ₩ Mieux valoriser le pâturage Augmenter la pratique du pâturage
- Produire des aliments à la ferme autonomie en concentrés

TROUPEAU:

- ✓ Optimiser la production laitière par vache
- ✓ Optimiser l'âge au 1er vêlage

ENERGIE ET GESTION DES EFFLUENTS :

- Mettre en place des techniques culturales simplifiées
- Produire de l'électricité



Réalisation du diagnostic Cap2Er sur la Ferme de Borde Basse — Saint-Médard 31360

Retour d'expériences et questionnement

- Situer son atelier sur la thématique du carbone (tableaux ludiques réutilisables)
- Diagnostic financé
- Rentre dans les missions des EA/AT
- Réponse à une demande sociétale (Coopérative, vente directe)
- Revente de carbone pas réaliste et intéressante
- Pas de prise en compte de l'existant
- Diagnostic réalisé à l'échelle d'un atelier et non de l'exploitation, du sytème
- Pas d'apports de leviers/solutions techniques et leviers en grande partie déjà mis en place ou prévus. Incitation à maximiser la production (effet de dilution)







Liberté Égalité Fraternité

Avez-vous des questions?





Liberté Égalité Fraternité

Merci de votre attention!

Marion LEGUIEL marion.leguiel@agriculture.gouv.fr

Amélie PELLOUX-GERVAIS amelie.pelloux-gervais@agriculture.gouv.fr